

Editorial

De la rentrée des classes et du retour à l'Originel

Simon-Pierre
METENA M'nteba,
Jésuite, Directeur du
CEPAS et Rédacteur en
Chef de *Congo-Afrique*
simon.pierremetena@gmail.com

Septembre : les « bleu et blanc » repeuplent nos rues et les cours des écoles qu'ils ont désertées pour des vacances méritées. C'est la rentrée des classes pour nos jeunes concitoyens de l'*Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel* ; reprise des activités scolaires pour leurs encadreurs et leurs éducateurs. En dépit de ses rituels convenus et de ses procédures traditionnelles, cette rentrée des classes 2014 n'est cependant pas comme les précédentes. Elle et toutes les activités scolaires qu'elle inaugure, seront désormais régies par la nouvelle *Loi-Cadre de l'Enseignement National*, adoptée par le Parlement, le 02 février 2014 et promulguée par le Président de la République, le 11 février suivant. Bien qu'elle attende encore l'énoncé de ses mesures d'application, la nouvelle *Loi-Cadre* est cependant bel et bien entrée en vigueur en la date de sa signature, si vous me passez cette formule consacrée, légalement et juridiquement, d'importance. Les gestionnaires de notre système d'enseignement ainsi que les éducateurs le savent ou devraient le savoir. C'est en vertu de ces nouvelles dispositions, légales et réglementaires, qu'ils se doivent désormais de planifier, d'organiser et de convoyer les activités administratives, financières et scolaires de leurs établissements d'enseignement.

Cette législation implique, non seulement une remise à jour, à flots et en bon ordre de tout notre système d'enseignement, mais aussi un travail constant de vérification et d'attestation de la conformité des dispositions antérieures (non abrogées par la nouvelle *Loi-Cadre*) aux nouvelles. Ce ne sera ni une sinécure, ni une allègre promenade de santé ! Ils exigeront, au contraire, de tous ceux qui s'y atteleront, un travail de titan et un labeur assidu de moines. La compétence et l'expérience seules n'y suffiront pas. Il y faut impérieusement ajouter une bonne dose d'éthique et de civisme alerte et convaincu, si les résultats veulent satisfaire ou, tout au moins, épouser les attentes légitimes et altérées des citoyens ! Le peuvent-ils ?

C'est cette question de fond qui est au cœur de la première partie de la réflexion du Professeur Pierre Akele que nous publions, comme article de fond, dans cette livraison de septembre. Les propositions de la nouvelle *Loi-Cadre de l'Enseignement National* sont-elles à la mesure de nos attentes ? Ses orientations et leurs implications structurelles, administratives, organiques, fonctionnelles promettent-elles être *instauratrices* d'un enseignement congolais rénové et efficient ? C'est à ce questionnement fondamental que les autres contributeurs à

ce numéro entreprennent d'apporter des éléments pragmatiques et éclairants de réponse, chacun dans son domaine et sous l'angle précis de sa compétence en Enseignement. Le Père A. Kalubi, en offrant au lecteur une voie d'accès, allégée mais incisive, dans les 240 fastidieux articles de la nouvelle Loi-Cadre de l'Enseignement National Congolais. Le Père F. Nakahosa, en apportant un avis éclairé sur un débat toujours ouvert dans le microcosme de l'Enseignement en RDC : celui de l'*« efficacité scolaire »*. 100% des réussites aux Examens d'Etat, cela peut-il constituer un but et une finalité exclusifs du labeur de l'Enseignement ? Un « *déterminant* » essentiel d'un (bon) système éducatif, d'un établissement scolaire digne de ce nom ? Si non, qu'exiger de plus ? Si oui, de quoi se plaint-on ?

Ces dernières questions ne sont pas *superfétatoires*. Elles exigent, de l'Etat lui-même et de ses divers Ministères et organes chargés de l'Enseignement National, une réponse urgente et surtout des parades efficaces et appropriées si dérive et anomie ont déjà atteint, en ce domaine si essentiel pour l'avenir de la nation, les proportions que signale le « *Petit éloge de l'éducation universitaire* » du Professeur et Ministre Provincial E. Ngoma-Binda. Il serait alors plus que temps d'*« agere contra »* s'il est avéré que de tous les jeunes diplômés que nos institutions d'enseignement supérieur et universitaire déversent chaque année sur le marché de l'emploi, seuls « 2% d'entre eux sont très bons, 8% bons, 10% passables et 80% inutilisables dans des institutions sérieuses ». Il faudrait alors juguler la perte d'argent qu'une telle « *mal-éducation* » peu ou prou performante impose à la Trésorerie publique et aux contribuables ; arrêter, une bonne fois pour toutes, l'odieux gâchis humain, professionnel, ainsi que les « *manques à gagner* » calamiteux qu'elle inflige à la nation ; mettre un terme à ces formations fantoches et au rabais qui jettent l'opprobre et l'abomination de la désolation sur l'*Alma Mater*, sur ses services et sur ses prestations.

« *Aux grands maux, de grands remèdes* », dit-on. N'y gagnerions-nous pas cependant aux comptes pertes et profits, dans nos luttes contre l'ignorance, l'analphabétisme et la mal-éducation et dans l'attente de grosses thérapies curatives et des stratégies éradicatrices de ces maux, de commencer par les remèdes de Grand-Mère ? L'article du Professeur F. Kondani — « *Les bienfaits de la lecture* » — en propose plusieurs. Je n'en signale ici que deux : la *pratique de la lecture* afin de contrer l'inculture ambiante généralisée et l'*incitation-formation à la lecture personnelle* afin de guérir notre société de la *bibliophobie* et, peut-être aussi, du tragique suivisme moutonnier de bien de nos concitoyens, rivés ou livrés aux « *préchiphêcheurs* » de tout acabit, parce qu'ils sont devenus incapables de penser *pour eux-mêmes* et de discerner, par eux-mêmes, bien et mal, bonheur et malheur, leurre et lueur... La lecture et la réception, critique et assumée, de ce qu'on voit, lit et entend sont des exercices incontournables pour l'émergence à une citoyenneté responsable. Le vieux Paysan helvète le sait qui répond invariablement à qui l'interroge sur n'importe quel sujet important de la vie en commun : « *quand on entend ce que l'on entend et qu'on voit ce que l'on voit, on a le droit de penser ce que l'on pense* ». Et si l'on y ajoutait ce « *qu'on lit* » ?

C'est ce service de lecture, informée, cultivée et générateur d'un réflexe citoyen intelligent, déluré et personnel, que Congo-Afrique s'efforce toujours d'offrir à ses lecteurs. Je remercie l' « *équipe de rédaction d'exception* » qui nous a aidés à combler le retard de parution des livraisons de ces six derniers mois. Au mois de juillet, un

Rédacteur-Adjoint de Congo-Afrique a été nommé : le Père Alain Nzadi-a-Nzadi. Toute l'équipe du CEPAS, qui l'a déjà si bien accueilli, lui souhaite la bienvenue parmi nous, ainsi que beaucoup de joie et de succès dans sa nouvelle responsabilité.

Vous étiez étonnés du changement de couverture de Congo-Afrique intervenu au début du mois de janvier 2015. Point n'est besoin de vous en émouvoir autre mesure. Cette tentative de modification n'est pas inédite. Elle n'est même pas la première dans l'histoire de la couverture et de la mise en pages de Congo-Afrique. Il y en eut d'autres : certaines ont été avalisées. D'autres, décriées, ont été mises au rancart. J'ai, pour ma part, estimé sain et raisonnable de retourner, à partir de ce mois de septembre, à l'antécédente couverture... afin de continuer à honorer la mémoire des pionniers fondateurs de la revue, de respecter le sentiment de nos lecteurs et d' « *accomplir toute justice* » vis-à-vis des Status du CEPAS. Bien qu'intempestives, la Direction de la revue a cependant mis à profit toutes ces menées, pour vérifier la réceptivité des lecteurs de Congo-Afrique aux « *fashions* » imposés ou proposés, et tester leurs réactions face aux tendances infographiques aujourd'hui en vogue dans le monde de l'édition. Confrontés à ces diverses mues, la grande majorité de nos lecteurs réclament toujours, à cors et à cris, le retour aux « *motifs originels* » de la revue. Et pour cause : Congo-Afrique, c'est votre revue ! Nous l'éditons pour vous, mais c'est avec vous que nous la publions, en communion d'idéal avec nos devanciers.

Il ne serait certainement pas inutile d'exposer la signification des motifs qui componaient la couverture originelle de Congo-Afrique, tels que les décrit son éditorial inaugural de janvier 1966 : « *L'intégration harmonieuse de la culture traditionnelle africaine en fonction du développement humain complet, tel est le thème qu'a illustré sur notre nouvelle couverture un artiste de chez nous (...) Il l'a fait en mettant en regard un symbole du travail industriel mécanisé et un symbole du travail de l'Afrique ancestrale artistiquement personnifiée dans celle que le R.P. Ekwa a décrite comme « la femme de nos villages portant symboliquement et avec tant de grâce le poids de notre Afrique : la nourriture de chaque jour et l'enfant qui demain sera un homme. Le Congo et l'Afrique, tel est le cadre de nos préoccupations ; économie, culture et vie sociale en sont le contenu. Ce cadre et ce contenu constituent désormais le titre de notre revue* ».

Dans quel but ? Pour « *travailler toujours mieux au service du développement intégral du Congo et de l'Afrique* ». Donc, au principe et fondement du désir et de l'objectif fondamental de Congo-Afrique : la poursuite et la réalisation de ce « *développement intégral* » de l'homme congolais et africain que les pionniers ont compris en termes de diaconie d' « *intégration spirituelle et culturelle des valeurs du progrès et de la science moderne en prolongement de ce que nos valeurs ancestrales présentent comme valeurs sociales et communautaires durables* » . En somme, bien plus que ces hommages liges que d'aucuns paient servilement aux idéologies de l'heure et à leurs manières impudentes de faire les choses autrement. Quelle exaltation, par contre, que de nous « *commettre* », devanciers et contemporains, pour l'avènement d'un Congo et d'une Afrique enfin autochtones au lieu de courir, sans feu ni lieu, derrière des ectoplasmes allogènes ! Bien compris, la symbolique des origines et son secret nous convoquent et nous provoquent. Ils nous défient pour un engagement déleuré et résolu pour le Congo et l'Afrique, une fois dépouillés de nos egos rodomonts et de nos idiosyncrasies primesautières. ■